

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.3

Date de révision: 19.11.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART A) (PART A information is below)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Designation commerciale	: SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART A) (PART A information is below)		
Société	: Dow Corning S.A. rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C B-7180 Seneffe Belgique		
Service	: Dow Corning Central Europe	Tél: +49 6112371	Fax: +49 611237609
	: Dow Corning Northern Europe	Tél: +44 1676528000	Fax: +44 1676528001
	: Dow Corning Southern Europe	Tél: +33 472841360	Fax: +33 472841379
Appel d'urgence	: Dow Corning (Barry U.K. 24h)	Tél: +44 1446732350	
	: Dow Corning (Wiesbaden 24h)	Tél: +49 61122158	
	: Dow Corning (Seneffe 24h)	Tel: +32 64 888240	
Adresse e-mail (Fiche de Données de Sécurité)	: sdseu@dowcorning.com		
Utilisation de la substance/préparation	: Applications électriques et électroniques		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les principaux dangers du produit tel qu'il est livré sont:

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique: Silicone.

Ingrédient dangereux:

Nom	No.-CAS	EINECS/ ELINCS No.	Conc. (% w/w)	Classification
Quartz	14808-60-7	238-878-4	46,0	Xn R48/20 R68/20
Oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5	0,9	N R50/53

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : Aucune mesure d'urgence n'est requise.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.3

Date de révision: 19.11.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART A) (PART A information is below)

Contact avec la peau	:	Aucune mesure d'urgence n'est requise.
En cas d'inhalation	:	Aucune mesure d'urgence n'est requise.
En cas d'ingestion	:	Aucune mesure d'urgence n'est requise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Pour les feux importants utiliser de la poudre chimique sèche, de la mousse ou de l'eau vaporisée (brouillard). Pour les petits feux utiliser du dioxyde de carbone (CO ₂), de la poudre chimique sèche ou de l'eau vaporisée. L'eau peut être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu.
Moyens d'extinction contre-indiqués	:	Aucun(e) connu(e)
Dangers en cas de lutte contre l'incendie	:	Aucun(e) connu(e)
Méthodes particulières d'intervention	:	Il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Pulvériser avec de l'eau les conteneurs exposés au feu afin de les maintenir froids.
Produits de combustion dangereux	:	La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Silice. Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde. Quartz.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Porter un équipement de protection approprié.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Ne pas jeter les résidus à l'égout. Empêcher la diffusion ou l'écoulement dans les canalisations d'égouttage, les fossés et les rivières par l'utilisation de sable, de terre ou de tout autre moyen approprié.
Méthodes de nettoyage	:	Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Les écoulements importants doivent être maîtrisés par des systèmes de barrage, etc. Essuyer ou éponger avec une matière absorbante, puis placer dans un récipient muni d'un couvercle. En cas de déversement accidentel, le produit rend la surface extrêmement glissante.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.3

Date de révision: 19.11.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART A) (PART A information is below)**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Eviter tout contact avec les yeux. Ne pas respirer les vaporisations ni les brouillards. La ventilation générale est recommandée. Une ventilation locale est recommandée.
Conditions standards de stockage	:	Ne pas entreposer en présence d'agents oxydants.
Applications spécifiques	:	Veillez consulter la fiche technique disponible sur demande.
Matériaux d'emballage inappropriés	:	Aucun(e) connu(e)

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique : Ventilation : Voir section 7.

Valeurs limites d'exposition

Nom	No.-CAS	Limites d'exposition
Quartz	14808-60-7	0,1 mg/m ³ VME (8h) fraction respirable
Oxyde de zinc	1314-13-2	10 mg/m ³ VME (8h) Poussière 5 mg/m ³ VME (8h) Fumée

Equipements de protection individuelle

Protection des voies respiratoires	:	Un appareil respiratoire approprié doit être porté si le produit est utilisé dans toutes les circonstances où une formation de brouillard ou d'aérosol est possible, par exemple dans le cas d'une vaporisation ou d'autres activités similaires. Il convient de porter une protection respiratoire adéquate si le produit est utilisé en grandes quantités, dans des espaces confinés ou dans toute autre situation où les limites d'exposition sont susceptibles d'être approchées ou dépassées. Suivant les conditions de travail, porter un masque respiratoire avec filtre(s) BP ou utiliser un appareil respiratoire autonome. Le choix du type de filtre dépend de la quantité et du caractère du produit chimique qui est manipulé au lieu de travail. Concernant les caractéristiques du filtre, contacter le fournisseur des appareils respiratoires.
Protection des mains	:	En principe, le port de gants n'est pas requis.
Protection des yeux	:	Il convient de porter des lunettes de sécurité.
Protection de la peau	:	En principe, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection.
Mesures d'hygiène	:	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver après manipulation, particulièrement avant de manger, de boire ou de fumer.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.3

Date de révision: 19.11.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART A) (PART A information is below)

Contrôle de l'exposition dans l'environnement : Voir sous section 6 et 12.

Informations complémentaires : Ces précautions concernent la manipulation à température ambiante. L'utilisation à des températures élevées ou une application en aérosol/spray peuvent entraîner des précautions spéciales. Pour plus d'informations concernant l'utilisation des silicones / huiles organiques dans les applications en aérosols pour les consommateurs, veuillez vous référer aux indications du document concernant l'utilisation de ces types de substances dans les applications en aérosols pour les consommateurs, applications qui ont été développées par l'industrie des silicones (www.SEHSC.com) ou contacter le service à la clientèle de Dow Corning.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme: Liquide. **Couleur:** Noir. **Odeur:** Faible

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point/intervalle d'ébullition : > 200 °C
Point d'éclair : > 101,1 °C (Closed Cup)
Dangers d'explosion : Non
Densité : 1,35
Viscosité : 3000 cSt à 25°C.
Propriétés comburantes : Non

Les informations ci-dessus ne sont pas à considérer dans la préparation du mode d'utilisation du produit. Contactez préalablement Dow Corning.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter : Non établi(e).
Substances à éviter : Peut réagir au contact d'agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Silice. Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde. Quartz.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART A) (PART A information is below)

Contact avec les yeux	:	Peut causer une gêne temporaire.
Contact avec la peau	:	En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.
En cas d'inhalation	:	En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.
En cas d'ingestion	:	En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.
Informations complémentaires	:	Les risques pour la santé humaine associés au quartz (silice, poussière cristalline respirable) et à d'autres poussières fibrogéniques, surviennent après une exposition inhalatoire aux particules respirables; toutefois, le quartz dans la présente formule (vulcanisée ou non) du produit n'est pas disponible sous une forme respirable. Le produit peut libérer des vapeurs de formaldéhyde à des températures supérieures à 180°C en présence d'air. Les vapeurs de formaldéhyde sont classées comme "suspectes d'effet cancérigène", toxiques par inhalation et irritantes pour les yeux et le système respiratoire. Les valeurs limites d'exposition doivent être strictement respectées.

¹ Basé sur des résultats de tests.

² Basé sur des résultats de tests effectués sur des produits similaires.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Devenir dans l'environnement**

Les siloxanes sont séparés de l'eau par sédimentation ou adsorption sur les boues d'égouts. Les siloxanes se dégradent dans le sol.

Ecotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques et peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Bioaccumulation : Pas de potentiel de bioaccumulation.

Impacts sur les stations d'épuration

Les siloxanes contenus dans ce produit ne contribuent pas à la DBO. Éliminé à plus de 90% par adsorption sur les boues d'égouts. Aucun effet néfaste sur les bactéries n'est attendu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination du produit : Éliminer le produit conformément aux réglementations locales. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Élimination de l'emballage : Éliminer le produit conformément aux réglementations locales. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.3

Date de révision: 19.11.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART A) (PART A information is below)**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Transport par rail / route (ADR/RID)**

Non dangereux selon ADR/RID.

Transport maritime (IMDG)

Non dangereux selon IMDG.

Transport aérien (IATA)

Non dangereux selon l'IATA.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Etiquetage et classification CEE**

Phrases-R : R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases-S : S23(F) Ne pas respirer les fumées.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Réglementations nationales

Composés destructeurs de la couche d'ozone : Aucun composé chimique destructeur de la couche d'ozone n'est inclus dans le produit ni utilisé lors de sa fabrication.

Maladies professionnelles (France)

Tableau(x) Nr : 25

Statut

TSCA : Toutes les substances chimiques de ce produit sont incluses dans le TSCA Inventory of Chemical Substances ou font l'objet d'une exemption.

EINECS : Tous les composants sont listés ou dispensés.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.3

Date de révision: 19.11.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART A) (PART A information is below)**16. AUTRES INFORMATIONS**

La fiche de données de sécurité de ce produit a été préparée conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH ainsi qu'aux amendements apportés, concernant le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

C'est la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci est lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si, par la suite, le récipiendaire utilise un produit Dow Corning dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers ses propres fiches de sécurité, et ce en accord avec l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH.

Toutes les informations et les instructions fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques à la date indiquée dans la présente FDS. Dow Corning ne sera pas tenu pour responsable pour tout défaut du produit couvert par cette FDS, pour autant que l'existence d'un tel défaut n'ait pas été détectable compte tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques.

Comme exposé ci-dessus, cette Fiche de Données de Sécurité a été préparée en conformité avec la législation européenne applicable. Si vous achetez ce produit en dehors de l'Europe, où les lois de conformité peuvent être différentes, vous devez recevoir de votre fournisseur Dow Corning local une FDS applicable au pays dans lequel le produit est vendu et devrait être utilisé. Notez que la présentation et le contenu de la FDS peuvent varier - même pour un même produit - entre différents pays, reflétant des exigences de conformité différentes. Si vous avez une question, adressez-vous à votre fournisseur Dow Corning local.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation., **R50/53** Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique., **R68/20** Nocif: possibilité d'effets irréversibles par inhalation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.1

Date de révision: 03.04.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART B) (PART B information is below)**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Designation commerciale	:	SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART B) (PART B information is below)		
Société	:	Dow Corning S.A. rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C B-7180 Seneffe Belgique		
Service	:	Dow Corning Central Europe	Tél: +49 6112371	
		Dow Corning Northern Europe	Fax: +49 611237609	
		Dow Corning Southern Europe	Tél: +44 1676528000	
			Fax: +44 1676528001	
			Tél: +33 472841360	
			Fax: +33 472841379	
Appel d'urgence	:	Dow Corning (Barry U.K. 24h)	Tél: +44 1446732350	
		Dow Corning (Wiesbaden 24h)	Tél: +49 61122158	
		Dow Corning (Seneffe 24h)	Tel: +32 64 888240	
Adresse e-mail (Fiche de Données de Sécurité)	:	sdseu@dowcorning.com		
Utilisation de la substance/préparation	:	Applications électriques et électroniques		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Les principaux dangers du produit tel qu'il est livré sont:**

Du gaz d'hydrogène peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former un mélange explosif avec l'air.

Pas dangereux au sens de l'article 31 et de l'Annexe II de la Réglementation UE REACH et de ses amendements ultérieurs.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Caractérisation chimique:** Silicone.**Ingrédient dangereux:**

Nom	No.-CAS	EINECS/ ELINCS No.	Conc. (% w/w)	Classification	
Quartz	14808-60-7	238-878-4	46,0	Xn	R48/20 R68/20

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.1

Date de révision: 03.04.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART B) (PART B information is below)**4. PREMIERS SECOURS**

- Contact avec les yeux** : Aucune mesure d'urgence n'est requise.
- Contact avec la peau** : Aucune mesure d'urgence n'est requise.
- En cas d'inhalation** : Aucune mesure d'urgence n'est requise.
- En cas d'ingestion** : Aucune mesure d'urgence n'est requise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés** : Pour les feux importants utiliser de la mousse AFFF résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisée (brouillard). Pour les petits feux utiliser de la mousse AFFF résistant à l'alcool, du CO₂ ou de l'eau pulvérisée (brouillard). L'eau peut être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu. La plupart des produits d'extinction vont provoquer un dégagement d'hydrogène. Ainsi, dans des espaces mal ventilés ou confinés, l'accumulation d'hydrogène peut provoquer un retour de flamme, ou une explosion en cas d'étincelle. L'application de mousse peut libérer de l'hydrogène gazeux inflammable qui peut être piégé sous la mousse.
- Moyens d'extinction contre-indiqués** : Poudre sèche. Ne pas laisser les produits d'extinction entrer en contact avec le contenu des conteneurs.
- Dangers en cas de lutte contre l'incendie** : Aucun(e) connu(e)
- Methodes particulières d'intervention** : Il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Pulvériser avec de l'eau les conteneurs exposés au feu afin de les maintenir froids.
- Produits de combustion dangereux** : La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Silice. Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde. Hydrogène. Quartz.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Porter un équipement de protection approprié.
- Précautions pour la protection de l'environnement** : Empêcher la diffusion ou l'écoulement dans les canalisations d'égouttage, les fossés et les rivières par l'utilisation de sable, de terre ou de tout autre moyen approprié.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.1

Date de révision: 03.04.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART B) (PART B information is below)

Méthodes de nettoyage : Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Les écoulements importants doivent être maîtrisés par des systèmes de barrage, etc. Essuyer ou éponger avec une matière absorbante, puis placer dans un récipient pourvu d'évents. En cas de déversement accidentel, le produit rend la surface extrêmement glissante.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter tout contact avec les yeux. Ne pas respirer les vaporisations ni les brouillards. Une ventilation générale est nécessaire.

Conditions standards de stockage : Maintenir le récipient fermé et conserver à l'abri de l'eau et de l'humidité. Ce produit peut dégager de l'hydrogène en cours de stockage.

Applications spécifiques : Veuillez consulter la fiche technique disponible sur demande.

Matériaux d'emballage inappropriés : Ne pas entreposer dans des récipients en verre, ni utiliser ceux-ci.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique : Ventilation : Voir section 7.

Valeurs limites d'exposition

Nom	No.-CAS	Limites d'exposition
Quartz	14808-60-7	0,1 mg/m ³ VME (8h) fraction respirable

Equipements de protection individuelle

Protection des voies respiratoires : Un appareil respiratoire approprié doit être porté si le produit est utilisé dans toutes les circonstances où une formation de brouillard ou d'aérosol est possible, par exemple dans le cas d'une vaporisation ou d'autres activités similaires. Suivant les conditions de travail, porter un masque respiratoire avec filtre(s) P ou utiliser un appareil respiratoire autonome. Le choix du type de filtre dépend de la quantité et du caractère du produit chimique qui est manipulé au lieu de travail. Concernant les caractéristiques du filtre, contacter le fournisseur des appareils respiratoires.

Protection des mains : En principe, le port de gants n'est pas requis.

Protection des yeux : Il convient de porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : En principe, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.1

Date de révision: 03.04.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART B) (PART B information is below)

Mesures d'hygiène	:	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver après manipulation, particulièrement avant de manger, de boire ou de fumer.
Contrôle de l'exposition dans l'environnement	:	Voir sous section 6 et 12.
Informations complémentaires	:	Ces précautions concernent la manipulation à température ambiante. L'utilisation à des températures élevées ou une application en aérosol/spray peuvent entraîner des précautions spéciales. Pour plus d'informations concernant l'utilisation des silicones / huiles organiques dans les applications en aérosols pour les consommateurs, veuillez vous référer aux indications du document concernant l'utilisation de ces types de substances dans les applications en aérosols pour les consommateurs, applications qui ont été développées par l'industrie des silicones (www.SEHSC.com) ou contacter le service à la clientèle de Dow Corning.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUESAspect**Forme:** Liquide. **Couleur:** Blanc cassé. **Odeur:** FaibleInformations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point/intervalle d'ébullition	:	> 200 °C
Point d'éclair	:	> 101,1 °C (Closed Cup)
Dangers d'explosion	:	Non Du gaz d'hydrogène peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former un mélange explosif avec l'air.
Densité	:	1,33
Viscosité	:	2000 cSt à 25°C.
Propriétés comburantes	:	Non

Les informations ci-dessus ne sont pas à considérer dans la préparation du mode d'utilisation du produit. Contactez préalablement Dow Corning.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	:	Stable dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	:	Non établi(e).
Substances à éviter	:	De l'hydrogène se dégage au contact de l'eau, d'alcools, de matières acides ou basiques, de nombreux métaux ou composés métalliques, et peut former des mélanges explosifs dans l'air. Peut réagir au contact d'agents oxydants forts.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.1

Date de révision: 03.04.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART B) (PART B information is below)

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Silice. Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde. Hydrogène. Quartz.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec les yeux : Peut causer une gêne temporaire.

Contact avec la peau : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.

En cas d'inhalation : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.

En cas d'ingestion : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.

Informations complémentaires : Les risques pour la santé humaine associés au quartz (silice, poussière cristalline respirable) et à d'autres poussières fibrogéniques, surviennent après une exposition inhalatoire aux particules respirables; toutefois, le quartz dans la présente formule (vulcanisée ou non) du produit n'est pas disponible sous une forme respirable. Le produit peut libérer des vapeurs de formaldéhyde à des températures supérieures à 180°C en présence d'air. Les vapeurs de formaldéhyde sont classées comme "suspectes d'effet cancérogène", toxiques par inhalation et irritantes pour les yeux et le système respiratoire. Les valeurs limites d'exposition doivent être strictement respectées.

¹ Basé sur des résultats de tests.

² Basé sur des résultats de tests effectués sur des produits similaires.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Devenir dans l'environnement**

Les siloxanes sont séparés de l'eau par sédimentation ou adsorption sur les boues d'égouts. Les siloxanes se dégradent dans le sol.

Ecotoxicité

Il n'y a pas d'effets néfastes sur les organismes aquatiques.

Bioaccumulation : Pas de potentiel de bioaccumulation.

Impacts sur les stations d'épuration

Éliminé à plus de 90% par adsorption sur les boues d'égouts. Aucun effet néfaste sur les bactéries. Les siloxanes contenus dans ce produit ne contribuent pas à la DBO.

Informations environnementales complémentaires

Des informations complémentaires sur les aspects environnementaux des composants silicones sont disponibles sur demande.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.1

Date de révision: 03.04.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART B) (PART B information is below)**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

- Élimination du produit** : Éliminer le produit conformément aux réglementations locales. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
- Élimination de l'emballage** : Éliminer le produit conformément aux réglementations locales. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Transport par rail / route (ADR/RID)**

Non dangereux selon ADR/RID.

Transport maritime (IMDG)

Non dangereux selon IMDG.

Transport aérien (IATA)

Non dangereux selon l'IATA.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage et classification CEE**

- Phrases-S** : S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Réglementations nationales

- Composés destructeurs de la couche d'ozone** : Aucun composé chimique destructeur de la couche d'ozone n'est inclus dans le produit ni utilisé lors de sa fabrication.

Maladies professionnelles (France)

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.1

Date de révision: 03.04.2008

SYLGARD(R) 170 SILICONE ELASTOMER (PART B) (PART B information is below)**Tableau(x) Nr** : 25**Statut****TSCA** : Toutes les substances chimiques de ce produit sont incluses dans le TSCA Inventory of Chemical Substances ou font l'objet d'une exemption.**EINECS** : Tous les composants sont listés ou dispensés.**16. AUTRES INFORMATIONS**

La fiche de données de sécurité de ce produit a été préparée conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH ainsi qu'aux amendements apportés, concernant le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

C'est la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci est lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si, par la suite, le récipiendaire utilise un produit Dow Corning dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers ses propres fiches de sécurité, et ce en accord avec l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH.

Toutes les informations et les instructions fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques à la date indiquée dans la présente FDS. Dow Corning ne sera pas tenu pour responsable pour tout défaut du produit couvert par cette FDS, pour autant que l'existence d'un tel défaut n'ait pas été détectable compte tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques.

Comme exposé ci-dessus, cette Fiche de Données de Sécurité a été préparée en conformité avec la législation européenne applicable. Si vous achetez ce produit en dehors de l'Europe, où les lois de conformité peuvent être différentes, vous devez recevoir de votre fournisseur Dow Corning local une FDS applicable au pays dans lequel le produit est vendu et devrait être utilisé. Notez que la présentation et le contenu de la FDS peuvent varier - même pour un même produit - entre différents pays, reflétant des exigences de conformité différentes. Si vous avez une question, adressez-vous à votre fournisseur Dow Corning local.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation., **R68/20** Nocif: possibilité d'effets irréversibles par inhalation.